

# MOBINSERECO49 – Solutions de mobilité pérennes et durables pour rapprocher le public en insertion des zones d’emplois

Mots Clés : Covoiturage, développement durable, transports d’utilité sociale

## ■ Territoire d’étude / expérimentation

L’action concerne au minimum 2 zones d’emplois dans l’une des 8 intercommunalités sur les 9 que compte le département.  
Le périmètre de l’action est à l’échelle départementale, hors agglomération d’Angers, soit environ 600 000 habitants.

## ■ Description du projet

### ■ Enjeu/besoin

Agir contre les inégalités sociales et territoriales :

- Permettre aux personnes en insertion d’aller vers l’emploi en développant une offre de mobilité opérationnelle et réactive, en complémentarité de l’existant.
- Orienter les personnes en insertion vers une mobilité à court terme en parallèle du parcours vers une mobilité autonome (travail de la Plateforme de mobilité Néo MOB’IN).
- Lutter contre les ruptures de parcours et les abandons en levant le frein mobilité et créer des étapes intermédiaires vers l’autonomie.
- Favoriser l’emploi des plus fragilisés par l’absence de mobilité : les jeunes de 16 à 25 ans ; les habitants des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville ; les Bénéficiaires du RSA ; Les Travailleurs Handicapés ; les parents isolés notamment les femmes.

Contribuer au développement économique et durable des territoires :

- Améliorer l’accessibilité aux entreprises qui rencontrent une problématique de recrutement.
- Faire émerger une dynamique d’entreprise et inter-entreprises autour de la mobilité.
- Réduire les déplacements automobiles ; lutter contre « l’auto-solisme » ; soutenir les modes de déplacements doux.
- Contribuer à la connaissance des besoins en termes d’urbanisme, d’offre de mobilité, d’accompagnement des entreprises, d’offre d’insertion ; de structuration des emplois et des activités.

Conforter et/ou renforcer l’attractivité du territoire :

- Maintenir ou augmenter le nombre d’habitants et donc le niveau de services et/ou d’équipements existants ou futurs y compris dans les territoires les moins peuplés.
- Pérenniser les activités : offrir de bonnes conditions d’accueil et de développement des entreprises existantes et celles qui souhaitent s’y installer.

Soigner l’image des entreprises et des métiers :

- Favoriser l’implication et la fidélisation des salariés par l’amélioration de la qualité de vie au travail, l’accueil des nouveaux salariés, la solidarité, le partage et la montée en compétences (notion de tuteur et de référent mobilité), les découvertes et essais en entreprise.

### ■ Projet

Le programme Mobilité en Maine et Loire permet d’agir concrètement contre les inégalités sociales et territoriales et de contribuer au développement économique et durable des territoires. Mobilisation, implication, sensibilisation, accompagnement afin de réinventer une mobilité durable et plus solidaire auprès des salariés et des personnes en insertion professionnelle.

PROJET ACCOMPAGNÉ  
PAR LE **PROGRAMME  
FRANCE MOBILITES -  
TERRITOIRES DE  
NOUVELLES MOBILITÉS  
DURABLES**

DURÉE PROJET > 18 MOIS

MONTANT DU PROJET >  
200 000 €

DONT AIDE AMI > 100  
000 €

LOCALISATION >  
DEPARTEMENT 49

PORTEUR DE PROJET  
AFODIL

PARTENAIRES SUR LE  
PROJET  
DEPARTEMENT DE MAINE ET  
LOIRE

CONTACT  
SEBASTIEN LANDEAU  
02.41.81.49.49  
[S.LANDEAU@MAINE-ET-  
LOIRE.FR](mailto:S.LANDEAU@MAINE-ET-LOIRE.FR)